



*Mairie de
JEUXEY*

FORMULAIRE

De conventionnement au dispositif « bourse jeunes »

Convention conclue entre :

- **La commune de Jeuxey**, représenté par son maire, Jean-Claude Prévot, dûment habilité à cet effet par délibération du conseil municipal n°2026_08 du 21 mars 2026,

ET

- **Le bénéficiaire** dont les renseignements figurent ci-dessous :

NOM ET PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : _____

Il est préalablement exposé ce qui suit :

Considérant que le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour accéder à un emploi et une formation,

Considérant que le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) est un élément indispensable pour encadrer des jeunes en centre de vacances et obtenir ainsi un job d'été,

Considérant que la formation aux premiers secours donne une compétence nécessaire à la sécurité et la santé des citoyens,

La commune de Jeuxey a souhaité accompagner les jeunes Jeuxéens en instituant une politique d'aide au financement de ces projets.

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET

La commune de Jeuxey, au bénéficiaire qui s'est engagé ou qui s'engage à effectuer une contribution citoyenne, alloue une bourse de :

- 200€ pour l'obtention du permis de conduire
- 100€ pour l'obtention du BAFA
- 40€ pour le suivi d'une formation de premier secours

ARTICLE 2 : LES ENGAGEMENTS DU BÉNÉFICIAIRE

Le bénéficiaire d'une bourse s'engage à employer tous ses moyens et facultés en vue d'obtenir la réussite à ces différents projets.

Le bénéficiaire d'une bourse s'engage à réaliser une action citoyenne.

ARTICLE 3 : LES ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE

La commune versera au bénéficiaire une bourse du montant mentionné à l'article 1 selon le projet réalisé.

ARTICLE 4 : DISPOSITION SPÉCIFIQUE

En cas de renoncement au projet qui suit l'accord d'obtention de la bourse, il est convenu que la convention soit annulée de plein droit.

ARTICLE 5 : DISPOSITION GÉNÉRALE

Les signataires s'engagent à veiller au respect de la présente convention.

Renseignements certifiés exacts par le bénéficiaire,

FAIT À : _____ LE : _____ **SIGNATURE :**

Document à retourner au secrétariat de mairie

DOSSIER DE CANDIDATURE

Ces bourses ont pour vocation d'aider des jeunes engagés dans un projet personnel qualifiant.

- **Projets financés et attributions :**
 - Permis de conduire : 200€
 - BAFA : 100€
 - Formation de premiers secours : 40€
- **Admissibilité**
 - Être âgé entre 17 et 25 ans à la signature du dossier
 - Habiter Jeuxy au moins depuis 12 mois
 - Remplir un dossier d'inscription à retirer à la mairie de Jeuxy
- **Conditions**
 - S'engager moralement à participer bénévolement à des actions citoyennes sur la commune dans des opérations comme le fleurissement du village, le nettoyage du ruisseau, le nettoyage de printemps, l'aide à une manifestation associative type « vide grenier » ou toute autre contribution d'intérêt général.

La commission jeunesse et sport se chargera d'étudier les dossiers et d'attribuer les bourses proposées à l'obtention du diplôme concerné.

LE BÉNÉFICIAIRE :

NOM ET PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

N° DE TÉLÉPHONE : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

TYPE DE BOURSE DEMANDÉ :

- ☐ PERMIS DE CONDUIRE (200€)
- ☐ BAFA (100€)
- ☐ FORMATION AUX PREMIERS SECOURS (40€)

SITUATION SCOLAIRE OU PROFESSIONNELLE (joindre les justificatifs)

- ☐ LYCÉEN
- ☐ ÉTUDIANT
- ☐ SALARIÉ
- ☐ DEMANDEUR D'EMPLOI DEPUIS LE : _____
- ☐ AUTRE : _____

PROPOSITION DE CONTREPARTIE CITOYENNE :

Précisez vos engagements d'action citoyenne

DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois attestant d'une présence à Jeuxy depuis au moins 12 mois.
- Photocopie de la carte d'étudiant ou certificat de scolarité
- Copie de la carte d'identité recto-verso
- Relevé d'identité bancaire

SIGNATURE DU DEMANDEUR :

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des obligations liées à la candidature pour obtenir une bourse.

À Jeuxy, le
Signature